

CONSTANTIN DIALOGUE AVEC MARCO MICELLO, ASSOCIÉ DE L'AGENCE D'ARCHITECTURE OMARINI MICELLO

[« Consulter l'article source »](#)

Allons droit au but : cet homme sait ce qu'il fait et pourquoi il le fait. Son motto repose sur l'idée que l'architecture constitue l'expression matérielle et éthique d'un idéal tourné vers le bien, au service de l'humain et, par extension, de la Cité. C'est sans doute ce qui l'a conduit à privilégier les missions de transformation et de restauration patrimoniale, où la technologie est au service de la tradition. Client de Constantin, il nous fait l'honneur de répondre à nos questions sur l'architecture et l'urbanisme du canton de Genève.

Paul Virilio, architecte-philosophe : « *À partir du moment où on est de plus en plus abstrait, de plus en plus en suspension, le sol reprend sa qualité. Et nous voulons justement que l'architecture soit cette espèce de praticable qui met en scène la marche de l'homme d'une manière vraiment... Dans le fond, c'est ça pour nous l'architecture. C'est la qualité du déplacement* ». Que vous inspire ce propos ?

Il s'agit d'une vision résolument humaniste de l'architecture. Notre rôle premier est en effet de défendre une certaine idée du bien, et par extension de garantir la sécurité, la praticité, le confort et la beauté, qui passent eux-mêmes par la notion d'espace.

Selon vous, en quoi l'architecture est-elle un art de la transformation et une responsabilité sociale et écologique ?

L'architecture est à la fois un art de la transformation et une immense

responsabilité sociale et écologique. Construire ou transformer, c'est toujours agir sur un environnement existant, bâti ou naturel en modifiant le paysage, la lumière, les circulations de l'eau, les cheminements et surtout la vie quotidienne des habitants. Chaque intervention engendre des conséquences concrètes et durables, parfois irréversibles. Cet acte de transformation revêt même une forme de « violence », dans la mesure où il impose une nouvelle réalité à tous : aux voisins immédiats, aux habitants d'un quartier, d'une ville, et finalement à l'échelle de la planète. C'est pourquoi l'architecte porte une responsabilité considérable. Mal pensée, une construction peut générer des déséquilibres et des nuisances ; au contraire, lorsqu'elle est guidée par la quête d'harmonie, elle peut améliorer le cadre de vie et contribuer positivement à la société et à l'environnement. Cet art de transformer exige donc rigueur et sensibilité. Au-delà des contraintes techniques, patrimoniales ou environnementales, il s'agit d'apporter de la finesse, de la proportion, de l'élégance et de la beauté, afin que l'intervention, même modeste, enrichisse son contexte. Dans le domaine du patrimoine en particulier, détruire une substance historique, c'est priver la collectivité d'une mémoire culturelle irremplaçable. En ce sens, l'architecture est bien un art : celui de concilier force et délicatesse, transformation et préservation, innovation et responsabilité.

Comment concilier beauté, écologie et inclusion dans les projets architecturaux contemporains ?

Concilier beauté, écologie et inclusion, c'est en réalité le cœur de notre métier aujourd'hui. C'est d'abord un travail exigeant, parfois titanésque selon la complexité sur site et la nature du projet : analyser minutieusement le site, son histoire, ses contraintes, le programme et les besoins réels des usagers. Chaque projet comporte des milliers de paramètres qu'il faut intégrer, hiérarchiser et transformer en cohérence. Mais au-delà de cette rigueur, il faut

aimer profondément les gens, la nature et le beau. Avec l'expérience, cette complexité devient presque naturelle : les contraintes, une fois digérées, deviennent une source de créativité. On puise alors dans sa sensibilité, ses valeurs, le respect des règles de l'art, de l'histoire et des traditions, avec la conviction intime de vouloir faire le bien, pour les habitants, pour la société, pour la planète. Quand toutes ces dimensions sont alignées, l'équilibre s'impose de lui-même, et le projet trouve naturellement sa beauté.



Maquette d'étude pour la construction d'un immeuble villageois (Chêne-Bourg)

Quelle place accordez-vous à la réhabilitation des bâtiments existants par rapport à la construction neuve ? Est-ce selon vous

un premier choix écologique?

Pour notre bureau, la réhabilitation du bâti existant et les surélévations représentent la majeure partie de notre production et de notre engagement quotidien. Ce n'est pas uniquement un choix écologique : c'est une orientation profondément liée à notre histoire, à notre passion pour le patrimoine bâti et aux valeurs qui nous animent. Notre savoir-faire, forgé par l'expérience et la confiance acquise au fil des années, nous conduit naturellement à intervenir dans des contextes sensibles, où la mémoire des lieux et le tissu urbain exigent une approche respectueuse et mesurée. Cela ne nous empêche pas de concevoir également des bâtiments neufs exemplaires sur le plan énergétique : en 2014, nous avons notamment réalisé le premier bâtiment neuf labellisé Minergie Plus raccordé au CAD du canton. Mais notre terrain de prédilection reste celui des interventions fines dans des villages protégés, des sites patrimoniaux ou des contextes urbains complexes où chaque projet requiert une intégration harmonieuse et une lecture attentive du lieu. Nous évoluons ainsi dans un véritable marché de niche, où les maîtres d'ouvrage font appel à nous pour notre capacité à concilier exigence technique, respect patrimonial et sensibilité architecturale.



Immeuble villageois réinterprété (Aire-la-Ville, Genève)

Quelle est selon vous la responsabilité des architectes et urbanistes dans la gestion durable des ressources, notamment des matériaux de construction? Elle est immense. Mais, dans la pratique, elle se heurte trop souvent à des logiques économiques et à des habitudes profondément ancrées dans le secteur de la construction. Nous essayons systématiquement, dans chacun de nos projets, de privilégier le réemploi, la récupération ou le recyclage des matériaux. Cependant, la réalité est complexe : les filières de réemploi sont encore jeunes, incomplètes, et les processus de déconstruction sélective restent plus coûteux qu'une simple démolition. Démonter, transporter, trier et réutiliser des éléments, demande du temps, des moyens, et surtout une volonté collective de tous les acteurs. Malgré ces obstacles, nous progressons. Nous avons, par exemple, pu réemployer la « charpente bois » issue d'une surélévation pour reconstruire un couvert et restaurer un chalet en Valais. Ces initiatives restent ponctuelles, mais elles montrent la voie : les filières de récupération et de revente de matériaux se structurent peu à peu, et l'écosystème avance dans le bon sens. Notre spécialisation dans la rénovation contribue de fait à cette

dynamique vertueuse. Genève et la Suisse se montrent d'ailleurs exemplaires sur plusieurs plans : subventions à l'assainissement énergétique, gestion des déchets de chantier, développement des réseaux de chaleur (CAD), les nouvelles réglementations incitant ou obligeant au réemploi via la déconstruction sélective (articles 117 et 188 de la LCI). Enfin, à l'échelle fédérale, la nouvelle norme SIA 390/1, entrée en vigueur en février 2025, marque une étape importante. Elle fixe une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur tout le cycle de vie du bâtiment, et reconnaît explicitement la valeur environnementale du réemploi dans la méthode de calcul du bilan carbone. Autrement dit, le cadre législatif et technique s'aligne enfin avec les convictions que nous portons depuis longtemps : bâtir et transformer mieux, et considérer chaque matériau non comme un déchet ressource.

Comment imaginez-vous la collaboration entre architectes, habitants et usagers dans la co-construction des espaces de vie ?

La co-construction est une formidable évolution de notre métier. Il est légitime et même souhaitable que les habitants s'impliquent et revendentiquent un droit de regard sur leur cadre de vie. C'est une forme de démocratie architecturale, au service du bien commun. Je n'imagine pas la collaboration : je la vis au quotidien. Le dialogue et la coopération sont au cœur de notre pratique. Depuis toujours, j'entretiens des échanges constants avec d'autres bureaux d'architectes, à Genève et ailleurs. C'est d'ailleurs ainsi qu'est née la fusion entre mon bureau et celui de mon associé depuis 13 ans Yves Omarini : d'abord par le partage d'expériences, de conseil, la critique mutuelle de projets, puis par la reconnaissance de valeurs communes et la volonté d'avancer ensemble. Nous collaborons également au sein d'associations professionnelles telles que la SIA ou l'AGA Genève, où ces échanges entre pairs nourrissent la

réflexion collective. Sur plusieurs projets d'envergure, nous nous associons avec d'autres bureaux pour mutualiser nos compétences et nos expériences, notamment lorsqu'il s'agit de contextes sensibles ou patrimoniaux. Sur le plan des projets privés, plus modestes, j'adopte la même approche : je préfère travailler avec mes clients plutôt que pour eux. Concevoir à leurs côtés, écouter sincèrement leurs besoins, comprendre leurs habitudes et leurs émotions, permet de créer des espaces réellement sur mesure, sans imposer mes goûts ou ma vision de l'architecture. Enfin, à une échelle plus large, celle d'un immeuble, d'un équipement public ou d'un quartier, la co-construction prend une dimension sociale majeure. Elle suppose d'impliquer les habitants à travers des ateliers participatifs et des démarches structurées. Mais cette ouverture doit être accompagnée : une participation citoyenne réussie nécessite un cadre clair, animé par des professionnels capables de faciliter le dialogue, d'éviter les frustrations et de transformer les échanges en une véritable intelligence collective. En somme, collaborer, c'est écouter, partager et construire ensemble dans le respect des compétences de chacun, au service du « bien » pour un projet juste et durable.

Quelle place donnez-vous à l'innovation dans les matériaux et techniques pour répondre aux enjeux climatiques ?

Les enjeux climatiques sont pour moi une priorité absolue, indissociable de ma pratique quotidienne. L'innovation, qu'elle soit technique ou matérielle, joue un rôle central pour y répondre, mais elle doit toujours s'accompagner d'un regard critique et éclairé. Les technologies et les matériaux évoluent en permanence. C'est pourquoi la formation continue est à la fois une obligation et un plaisir : elle me permet de rester informé, de comprendre les avancées réelles et de proposer à mes clients les solutions les plus adaptées, les plus performantes et les plus durables. Mais

l'innovation ne doit jamais être acceptée aveuglément. Certaines promesses technologiques peuvent sembler miraculeuses sur le papier. Je pense, par exemple, à certains isolants ultracompacts à haut rendement énergétique, mais dont le bilan carbone, la toxicité potentielle ou les impacts à long terme restent problématiques. Avec l'expérience, j'ai appris à me méfier des effets de mode. Certains matériaux utilisés il y a vingt ans, jugés alors exemplaires, se révèlent aujourd'hui polluants ou coûteux à éliminer. L'exemple de l'amiante est emblématique : longtemps vantée pour ses qualités techniques, elle représente désormais un fardeau environnemental et financier considérable. Pour un architecte soucieux du bien-être des habitants et de la planète, cette prise de conscience est douloureuse. C'est pourquoi j'accorde une grande importance à la recherche de vérité technique, à l'analyse du cycle de vie complet des matériaux, et à la prudence dans nos choix. L'innovation doit être au service du bon sens, de la durabilité et du respect du vivant, pas d'une course au style, à la performance ou à la nouveauté. En somme, la clé réside dans l'équilibre : s'informer, expérimenter, mais toujours avec esprit critique, humilité et responsabilité.

Comment concilier développement urbain, préservation des sols et des paysages ?

C'est effectivement le sujet qui fâche... Mais la seule réponse honnête, réaliste, responsable et durable, c'est la densité et la verticalité. Il faut construire la ville sur la ville, de manière dense, harmonieuse et intégrée. Cela passe par la rénovation et la densification de l'existant, notamment par la surélévation des bâtiments lorsque le contexte le permet. Même les zones de villas doivent être repensées : elles représentent près de 50 % du territoire constructible, mais n'abritent qu'environ 10 % de la population. Cette disproportion n'est plus soutenable à long terme. La villa individuelle avec 1000 m² de terrain pour une seule famille deviendra

progressivement un luxe réservé à la périphérie. Le futur urbain se situe dans une densification raisonnée, notamment le long des axes de transport, où l'on peut créer des transitions urbaines équilibrées, avec des échelles et des formes bâties variées et sensibles. Nous n'avons pas d'autre choix : Genève est une ville contrainte, encerclée par la frontière, et nos terres agricoles si précieuses doivent rester intactes. Face à cette réalité, la décroissance urbaine n'est pas une option réaliste. Les gens continueront à venir vivre ici, attirés par la stabilité, la sécurité, nos paysages sublimes, et la qualité de vie exceptionnelle de la Suisse. Je suis convaincu que dans deux siècles, Genève sera une ville dense, harmonieuse, végétalisée et verticale, avec un paysage urbain radicalement transformé. Le secteur du PAV, sera le prochain laboratoire d'expérimentation. Cette mutation est en marche, et elle doit être guidée par la qualité architecturale, la durabilité et la cohérence urbaine.



Rénovation énergétique et patrimoniale d'une tour de logement (Lancy, Genève – 1964).

Que pensez-vous du projet d'agglomération 5 et de sa vision à long terme 2050 intégrant la transition écologique pour le Grand Genève ?

Je trouve le Projet d'agglomération 5 très bien conçu. Il est complet, cohérent et surtout réaliste. Il aborde les grands défis du territoire, la mobilité, la densité, la biodiversité, l'énergie sans tomber dans des visions irréalisables. Ce que j'apprécie particulièrement, c'est qu'il inscrit le Grand Genève dans une vision à long terme, à l'horizon 2050, où la transition écologique devient logiquement la base de tout: l'aménagement, la mobilité et la qualité de vie. Pour nous, architectes, c'est un cadre stimulant: il nous pousse et nous aide à concevoir différemment, à densifier de manière harmonieuse, à valoriser le bâti existant, à créer des quartiers mixtes, proches des transports, plus verts, plus humains. J'aime aussi le fait que ce plan reste très concret: 56 mesures, un calendrier clair, un financement structuré. Ce n'est pas une utopie, c'est un programme d'action. Et dans un contexte transfrontalier comme celui du Grand Genève, cette coordination entre les territoires suisses et français est essentielle. C'est la seule manière d'assurer une croissance équilibrée et durable à l'échelle du bassin de vie.

Quels sont, selon vous, les leviers prioritaires à Genève pour concilier densification urbaine, qualité de vie et protection des espaces verts ?

Le levier principal, et sans doute le plus attendu par tous, c'est la qualité à tous les niveaux. Qualité urbaine, architecturale, environnementale, économique, sociale et paysagère. C'est le cœur du sujet. Les citoyens n'acceptent plus la banalité: ils ne veulent plus de tours grises, impersonnelles et sans âme. Ils attendent des bâtiments expressifs, durables, sensibles et intégrés à leur environnement. Ils veulent une architecture vivante, qui crée du lien,

qui offre des lieux de rencontre, des cafés, des espaces de jeu et des paysages accueillants. Ce niveau d'exigence est élevé, mais c'est une chance. Cela nous pousse, nous architectes, à être meilleurs, plus à l'écoute, à proposer des réponses plus fines, plus audacieuses et plus respectueuses du cadre de vie et du paysage. Les leviers existent. Le premier est politique : il faut des élus solides, visionnaires, capables de porter des projets ambitieux avec courage et de fédérer la population autour d'une vision commune et qualitative. Le second est collaboratif : la coopération entre le secteur public et privé est un outil puissant pour faire émerger des projets exemplaires. Et enfin, la participation citoyenne est essentielle. Trop de projets sont bloqués parce que les habitants n'ont pas été associés dès le départ. On ne peut pas demander plus de logements tout en rejetant systématiquement la construction de nouveaux quartiers. L'écoute, la pédagogie et la co-construction sont les clés pour éviter ces blocages. Les exemples positifs existent déjà : la Cité du Lignon, chef-d'œuvre de densité harmonieuse ; le quartier des Cherpines ; ou encore les Vergers à Meyrin, démontrent qu'il est possible de concilier ambition urbaine, durabilité et adhésion citoyenne. Sans oublier le projet du PAV, véritable laboratoire d'urbanisme contemporain à Genève. La réussite du Grand Genève passera par la qualité dans sa conception la plus globale et par une vision partagée, où politiques, professionnels et habitants œuvrent ensemble pour construire des lieux de vie désirables, durables et inspirants.

Quelle est votre opinion sur la transformation de la zone villas à Genève face à la pression démographique et au besoin de logements ? La transformation de la zone villas est une évolution nécessaire et déjà bien engagée depuis une dizaine d'années. Ce territoire représente près de 50 % de la surface constructible du canton, mais n'accueille qu'environ 10 % de la population. Ce

déséquilibre ne va pas perdurer face à la pression démographique et à la pénurie de logements. La densification de la zone villas est inévitable, mais elle doit être maîtrisée et qualitative. Et c'est le cas aujourd'hui: le cadre légal, les règlements communaux, les contrôles de la Commission d'architecture et des autorités cantonales garantissent que chaque projet respecte des critères précis de qualité architecturale, d'intégration, de durabilité et de préservation du paysage. L'objectif n'est pas de transformer brutalement les quartiers, mais de les faire évoluer en douceur, en privilégiant des formes urbaines adaptées avec des transitions harmonieuses entre les zones bâties et les tissus plus denses, une perméabilité des sols maintenue, la préservation des arbres, de la biodiversité et une intégration cohérente en rapport avec les axes de transport et les services de proximité. Le défi est ambitieux, mais c'est un passage obligé si nous voulons répondre durablement aux besoins des habitants du canton tout en maintenant la qualité de vie qui fait la richesse de Genève. En somme, la zone villas doit devenir un laboratoire d'urbanisme doux: un espace de transition entre nature et ville, où densité, écologie et qualité architecturale coexistent harmonieusement.

Comment voyez-vous le rôle des infrastructures de mobilité douce (axes cyclables, transports en commun) dans l'urbanisme genevois ?

La mobilité douce joue un rôle essentiel dans la qualité de vie urbaine. À Genève, elle n'est plus une option, mais un pilier fondamental de l'aménagement du territoire. La ville évolue dans le bon sens depuis plusieurs décennies et s'en donne réellement les moyens. En trente ans, elle a développé une véritable approche multimodale: nouvelles lignes de bus et de tram, création du CEVA, extension des voies cyclables et vertes, mise en place de liaisons lacustres par bateau, mais aussi réalisation de parkings relais en

péphérie et d'espaces piétons au centre. Ces mesures témoignent d'une volonté forte de réduire la dépendance à la voiture tout en favorisant les modes de déplacement durables. À titre de comparaison, certaines grandes métropoles comme Los Angeles montrent l'impasse d'un modèle tout-voiture : il faut parfois une heure pour parcourir deux kilomètres, et les alternatives de transport y sont quasi inexistantes. Sur ce plan, Genève est exemplaire : compacte, bien desservie, et cohérente dans sa stratégie de mobilité. Cela dit, je reste attentif à l'équilibre à trouver. Les politiques de « zéro voiture » dans certains quartiers, comme à Carouge, peuvent fragiliser les petits commerçants déjà touchés par la crise de la Covid-19 et la concurrence du commerce en ligne. Il faut veiller à ne pas opposer mobilité douce et vitalité économique : la ville durable doit rester vivante, accessible et accueillante.

Quel équilibre faut-il trouver entre préservation patrimoniale et nécessité de construire plus de logements abordables dans la ville ?

Encore un sujet qui fâche ! Mais pour moi, la préservation du patrimoine n'est pas une variable d'ajustement face à la crise du logement. Ce n'est pas une question de choix entre « conserver » ou « construire », mais plutôt de réflexion et d'intelligence collective pour faire coexister les deux. La protection du patrimoine bâti relève de notre responsabilité culturelle. Certains ouvrages, certains ensembles, témoignent de notre histoire et de notre identité : ils doivent être documentés, transmis et préservés pour les générations futures. Ce n'est pas négociable. En revanche, cela ne signifie pas qu'il faille figer la ville. Nous devons trouver des solutions plus fines, plus inventives et moins brutales pour répondre à la demande de logements abordables. Il ne s'agit pas de construire moins, mais de construire mieux. La densification raisonnée, la surélévation, la rénovation du parc existant, la mutualisation des espaces et la mixité

fonctionnelle font partie des réponses possibles. Ces approches permettent de créer du logement sans sacrifier ni la qualité du cadre de vie ni la mémoire architecturale des lieux. Enfin, il est essentiel d'aborder cette question dans une vision plus large: celle de la classe moyenne, qui peine de plus en plus à se loger à Genève et qui, faute de solutions, quitte le canton pour Vaud, Fribourg ou même la France voisine. À long terme, cette fuite fragilise nos efforts écologiques, ainsi que le tissu social et économique local. Nous devons donc repenser la production de logements abordables dans une logique territoriale, durable et inclusive tout en restant fidèles à notre devoir de préserver le patrimoine, la nature et la beauté du paysage genevois.



Rénovation énergétique de deux immeubles de 72 appartements et surélévation avec création de 20 nouveaux appartements en coopérative (Plainpalais, Genève)

Quel est votre rapport aux partenaires locaux, notamment à l'entreprise Constantin SA ?

Nous travaillons régulièrement avec Constantin. Nous apprécions la qualité du dialogue, aussi bien avec les intervenants techniques que le noyau stratégique. Constantin défend la place genevoise, les ouvriers, la formation locale, la qualité suisse. Elle respecte les normes, protège son métier, et soutient l'économie du territoire. Il y a une vraie qualité dans son travail.

Crédit image portrait Marco Micello : Mauren Brodbeck